

**SOCIETY OF CANADIAN
ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES
DU CANADA
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
31 DÉCEMBRE 2005**



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

31 DÉCEMBRE 2005

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	2
ÉTATS FINANCIERS	
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-9



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de
SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

J'ai vérifié le bilan du fonds d'administration générale de SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA au 31 décembre 2005 et l'état des résultats du fonds d'administration générale et de l'évolution des actifs nets du fonds d'administration générale de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des revenus de contribution, d'activités et des revenus divers pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée au montant comptabilisé dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés à ces produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif et aux actifs nets.

À mon avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier si les produits mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2005, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Francine Nadeau

Comptable agréée

Trois-Rivières, le 20 juin 2006

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005	2004
PRODUITS		
Cotisations	5 181 \$	6 144 \$
Dons	530	702
Commandite	3 222	25 000
Intérêts	207	173
	<u>9 140</u>	<u>32 019</u>
CHARGES		
Congrès	-	25 000
Fournitures de bureau et papeterie	169	387
Doris Huesties Speirs Award	-	408
Fred Cooke Award	630	775
Taverner Award	1 000	1 000
Journal Picoïdes	2 528	2 278
Frais de poste	1 120	804
Cotisations	315	336
Publicité	223	-
Permis	30	30
Honoraires professionnels	403	403
	<u>6 418</u>	<u>31 421</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>2 722 \$</u>	<u>598 \$</u>



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005		2004	
Solde du fonds au début de l'exercice	29 955	\$	29 357	\$
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>2 722</u>		<u>598</u>	
Solde du fonds à la fin de l'exercice	<u>32 677</u>	\$	<u>29 955</u>	\$



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
BILAN
au 31 décembre 2005

	2005	2004
ACTIFS		
Encaisse	24 497 \$	21 912 \$
Placements temporaires (note 4)	8 739	8 550
Débiteurs (note 5)	104	86
	<u>33 340 \$</u>	<u>30 548 \$</u>
PASSIFS		
Créditeurs (note 6)	663 \$	593 \$
ACTIFS NETS	<u>32 677</u>	<u>29 955</u>
	<u>33 340 \$</u>	<u>30 548 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, Administrateur

_____, Administrateur



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005	2004
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (note 3)		
Excédent des produits par rapport aux charges	2 722 \$	598 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	<u>52</u>	<u>(830)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	2 774	(232)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>30 462</u>	<u>30 694</u>
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>33 236 \$</u>	<u>30 462 \$</u>
Liquidités à la fin de l'exercice :		
Encaisse	24 497 \$	21 912 \$
Placements temporaires	<u>8 739</u>	<u>8 550</u>
	<u>33 236 \$</u>	<u>30 462 \$</u>

SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 31 décembre 2005

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi sur les sociétés du Canada*, et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son objectif est de promouvoir la sensibilisation du public et la conservation des oiseaux du Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Conversion des devises étrangères

Les soldes des comptes et les transactions effectuées en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle de conversion. Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture, les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés ou au cours moyen de l'exercice.

Placements

Les placements temporaires sont évalués au coût.



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 31 décembre 2005

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers.

Encaisse, débiteurs et créditeurs

La valeur comptable de chaque élément de cette catégorie est comparable à sa juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Placements temporaires

La juste valeur des dépôts à terme a été déterminée en se basant sur la valeur du marché.

3. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts et frais bancaires se détaillent comme suit :

	2005	2004
Intérêts encaissés	189 \$	150 \$
	189 \$	150 \$

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Certificat de placement garanti, 2,25 %, (2,20 % en 2004),
échéant le 19 juillet 2006, valeur du marché 5 662 \$
(5 544 \$ en 2004)

5 608 \$ 5 499 \$

Certificat de placement garanti, 3,75 % (2,60 % en 2004),
échéant le 7 août 2006, valeur du marché 3 178 \$ (3 083 \$
en 2004)

3 131 3 051

8 739 \$ 8 550 \$



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 31 décembre 2005

5. DÉBITEURS

	2005		2004
Intérêts	104	\$	86
	<u>104</u>		<u>86</u>

6. CRÉDITEURS

Créditeurs	260	\$	190	\$
Frais courus	403		403	
	<u>403</u>		<u>403</u>	
	<u>663</u>	\$	<u>593</u>	\$

7. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

Débiteurs	(18)	\$	(21)	\$
Créditeurs	70		(809)	
	<u>70</u>		<u>(809)</u>	
	<u>52</u>	\$	<u>(830)</u>	\$

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses affaires, l'organisme fait rarement crédit à ses membres.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'organisme est limité. Une variation de taux d'intérêt de un pour cent n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats ou sur la situation financière de l'organisme.

